

## PROGRAMMER ET SUIVRE UN PROJET DE CONSTRUCTION RE2020

### PRÉREQUIS

- > Aucun

### OBJECTIFS

- > Identifier les enjeux et le contexte de la mise en place de la RE2020 (Réglementation Environnementale 2020)
- > Connaître et comprendre les caractéristiques, évolutions et différences entre RT2012 et RE2020
- > Connaître et intégrer les exigences de la RE2020 sur le projet de construction
- > Avoir les clés pour programmer et suivre un projet de construction RE 2020

### PROGRAMME

#### PREMIÈRE PARTIE EN DISTANCIEL : temps minimum à passer : 1H30 temps moyen estimé : 2h

- > Le contexte climatique et énergétique
- > Les enjeux de la nouvelle RE2020 (loi énergie et climat, SNBC, DPEB...)
- > Les enseignements de l'expérimentation E+C-
- > La méthode ACV et les principaux indicateurs Carbone
- > Les indicateurs Energie et Confort d'été
- > Les caractéristiques, les évolutions et les différences entre RT2012, E+C- et RE2020
- > Le rôle des différents acteurs d'un projet RE2020

#### DEUXIEME PARTIE : 1 JOUR soit 7 heures

##### Les exigences de la nouvelle RE2020

- > Les objectifs et les champs d'application de la RE2020
- > Les indicateurs Energie, Carbone, Confort d'été ...
  - ◆ Définitions
  - ◆ Méthodes de calcul
  - ◆ Outils
- > La valorisation de la performance, les labels et les certifications
  - ◆ Les labels d'Etat post RE2020, Effinergie, BBCA, ...
  - ◆ Les certifications multicritères du bâtiment (NF HABITAT...)

##### La prise en compte des exigences RE2020 en phase initiale de conception

- > Les compétences nécessaires à mobiliser pour l'atteinte des objectifs RE2020
- > Les autres critères et exigences à prendre en compte (Qualité de l'Air Intérieur, acoustique...)

### Blended Learning

#### PUBLIC CONCERNÉ

- > Maîtres d'ouvrage publics et privés

#### DURÉE

- > 7 heures de formation en présentiel ou classe virtuelle
- > Activité à distance : temps minimum à passer : 1h30
- > Durée totale : 8h30

#### TARIF

- > En inter entreprises : 930 € HT par personne soit 1 116 € TTC (20% TVA)
- > En intra entreprise : nous contacter

#### EFFECTIF

- > Minimum : 3 personnes
- > Maximum : 10 personnes

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Activité à distance : étape nécessaire au suivi de la formation
- > Présentiel ou classe virtuelle : pédagogie expositive et active : présentations de cas illustrés + études de cas

#### ÉQUIPEMENTS REQUIS

- > PC portable + codes d'accès à la plateforme

#### LES

- > Format flash pour disposer des principales évolutions réglementaires et les intégrer dans les pratiques

## PROGRAMME (suite)

### Le suivi du projet de construction selon les exigences de la nouvelle RE2020

- > Le processus de suivi de la mise en œuvre de la réglementation et les bonnes pratiques à chaque étape du projet :
  - ♦ Conception : choix du site, des ressources, des produits et des équipements
  - ♦ Exécution : suivi du chantier et mise à jour des études
  - ♦ Réception : recollement et contrôles

### Les impacts économiques de la RE 2020

### Le maintien de la performance du bâtiment en exploitation (la sensibilisation des exploitants et des usagers)

- > Le commissionnement
- > Les bonnes pratiques

## ÉVALUATION ET VALIDATION

- > QCU d' évaluation de l'atteinte des objectifs en fin de formation inclus dans la durée totale de la formation

## Blended Learning

### PUBLIC CONCERNÉ

- > Maîtres d'ouvrage publics et privés

### DURÉE

- > 7 heures de formation en présentiel ou classe virtuelle
- > Activité à distance : temps minimum à passer : 1h30
- > Durée totale : 8h30

### TARIF

- > En inter entreprises : 930 € HT par personne soit 1 116 € TTC (20% TVA)
- > En intra entreprise : nous contacter

### EFFECTIF

- > Minimum : 3 personnes
- > Maximum : 10 personnes

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Activité à distance : étape nécessaire au suivi de la formation
- > Présentiel ou classe virtuelle : pédagogie expositive et active : présentations de cas illustrés + études de cas

### ÉQUIPEMENTS REQUIS

- > PC portable + codes d'accès à la plateforme

### LES

- > Format flash pour disposer des principales évolutions réglementaires et les intégrer dans les pratiques